

## Extraordinaire retournement de situation dans l'affaire Vincent Lambert

Article rédigé par *LCI*, le 21 mai 2019

Source [LCI] Les avocats des parents de Vincent Lambert, Me Jean Paillot et Me Jérôme Triomphe, ont célébré lundi 20 mai la décision de la cour d'appel de Paris d'ordonner la reprise des soins pour ce patient tétraplégique, qui se trouve en état végétatif.

Scène de liesse à Paris. Lundi soir, après une journée qui marquait l'arrêt des traitements de Vincent Lambert, la cour d'appel de Paris a ordonné la reprise de l'hydratation et de l'alimentation du patient, soigné au CHU de Reims. Une nouvelle qui a provoqué la joie des centaines d'individus qui manifestaient lundi dans les rues de Paris, réclamant "la vie pour Vincent".

Tard dans la nuit, les personnes favorables au maintien des soins étaient auprès des avocats des parents de Vincent Lambert, après avoir assuré une marche blanche du ministère de la Santé à l'Elysée. Ce sont eux qui ont annoncé la décision de justice à la foule. "On a gagné !" a hurlé maître Jérôme Triomphe, brandissant le bras en signe de victoire, comme en témoignent les images que LCI s'est procuré.

"C'est la remontada !" "C'est une extraordinaire victoire", a salué un autre avocat des parents, Me Jean Paillot. "Jérôme Triomphe et moi-même irons dès demain matin à Reims pour nous assurer que l'alimentation et l'hydratation seront effectivement reprises", a-t-il ajouté son collègue, soulignant qu'il ne s'agissait que d'une "décision provisoire" d'une "durée de six mois, permettant au comité de l'ONU d'étudier le dossier".

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)